

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 AOÛT 2020**

Le dix-neuf Août deux mille vingt à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Bernard COVAREL, Maire.

Date de la convocation : 11 Août 2020

PRESENTS : Fernand AUGERT, Christelle BATAILLER, Georges BUISSON-RIEUX, Elodie DOMINJON, Pascal DOMPNIER, Frédéric FLORES, Nicolas LAMBERT, Roland MOLLARET, Aimie PASCHAL, Nathalie RONCO, Sébastien ROSSAT, Pascal SIBUE, Stéphane TRUCHET.

ABSENTE : Cécile ELIN, procuration à Christelle BATAILLER

NOMBRE DE MEMBRES :

⇒ Afférents au conseil municipal : 15

⇒ En exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 15 - Procuration : 1

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie RONCO

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Rajout à l'ordre du jour :

- Antenne du Col
- Soutien à la rénovation énergétique des bâtiments de la Station

Vote : à l'unanimité

1. Reversement de la Dotation Touristique au titre de l'année 2020 par le biais des attributions de compensation en référence au rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées du 25 juin 2020

M. le Maire informe que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a approuvé, en séance du 10 juillet 2020, le reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2020 aux communes par le biais des attributions de compensation.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2020 aux communes par le biais des attributions de compensation selon les montants précisés ci-après :

	Reversement aux communes
VILLAREMBERT – LE CORBIER	520 550
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	229 560
SAINT SORLIN D'ARVES	73 119
SAINT JEAN D'ARVES	71 850
Total	895 079

- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vote : à l'unanimité

2. Projet d'aménagement de la SOREMET

Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers de la SO.RE.ME.T. (Société des Remontées Mécaniques de la Toussuire) concernant :

1 – Aménagements secteur de Comborcière

- a) Afin de favoriser les accès au domaine skiable et les aménagements piétons et skieurs, la SOREMET propose la mise en place d'une bande réservée de 1,50 m de part et d'autre de la Route des Champions ainsi que la maîtrise foncière de certaines parcelles qui devraient permettre de répondre positivement aux attentes des vacanciers de ce secteur,
- b) Le renforcement des fréquences de passage de la navette sur ce secteur

2 – Projet de téléporté de la Côte du Bois

La SOREMET réfléchit à la construction d'un bâtiment multi-fonctionnel à l'aval de la gare de départ de l'appareil. Pour cela, il souhaite connaître les possibilités d'implantation.

Ces demandes seront examinées lors d'une prochaine réunion du SIVU (Syndicat des Grandes Bottières) qui gère le domaine skiable.

Pas de vote

3. Projet d'installation d'un Cabinet médical

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré le Sous-Préfet la semaine dernière accompagné de Monsieur le Maire de Villarembert-Le Corbier afin de se renseigner sur les possibilités d'utiliser le cabinet médical du Corbier par les deux communes. Le Maire souhaite avoir l'avis du Conseil Municipal pour continuer sur ce principe. C'est le SIDEL qui prendra en charge cette installation.

Après échanges de paroles, le Conseil Municipal approuve cette démarche. Des travaux seront entrepris au printemps prochain.

Vote : à l'unanimité

4. Projet Côteau des Gentianes

La Commission d'urbanisme souhaite avoir plus de précisions sur le tracé final de la route desservant le lotissement.

Pas de vote

5. Diagnostic de la DREAL sur la cessation d'activité de l'ancienne décharge dite « Du Rafour »

Monsieur le Maire indique que la Préfecture relance la collectivité au sujet des travaux à entreprendre sur le site du Rafour afin de finaliser des travaux de remise en état du site avant le 15 novembre 2020. Monsieur le Maire précise qu'il a invité la personne compétente de la Préfecture sur site en septembre prochain.

Pas de vote

6. Terrain de l'E.S.I (Ecole de Ski Internationale) – Jardin d'enfants

La parole est donnée à Monsieur Anthony COLLET, Directeur de l'ESI qui dit que le prix proposé est trop haut. La rentabilité des actions que l'ESI fait sur ce terrain n'est pas très élevée.

Pascal DOMPNIER dit qu'à la suite de son courrier, le prix a été revu en commission, et propose le prix de 30 € le m² avec toujours une convention de mise à disposition du terrain à la commune hors saison hivernale. M. COLLET dit que le prix est encore trop haut et propose éventuellement à acheter la moitié du terrain.

Pascal DOMPNIER dit que sa proposition sera réétudiée lors d'une prochaine commission d'urbanisme.

Pas de vote

7. Projet d'instauration d'un sens unique à la Toussuire sur certains secteurs

Sébastien ROSSAT dit qu'une réflexion a été engagée afin de mettre en place un sens unique à la Toussuire sur certains secteurs.

Un cabinet spécialisé réfléchit à la mise en place de ce projet qui sera présenté lors d'un prochain conseil municipal. Pour éviter des réclamations en cas de contestation d'amendes, cette décision doit être validée en conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré : accepte cette proposition.

Vote : à l'unanimité

8. Projet de rénovation du bâtiment de l'Office de Tourisme

Le Conseil Municipal étudie le lancement de la rénovation du bâtiment de l'Office de Tourisme. Une commission est créée afin d'étudier l'ensemble du bâtiment et ce qui pourrait être intégré à ce bâtiment (garderie, La Poste, Ski Club, Cinéma etc...)

Membres de la commission : Nicolas LAMBERT, Stéphane TRUCHET, Pascal DOMPNIER, Christelle BATAILLER, Fernand AUGERT, Sébastien ROSSAT, Roland MOLLARET et Frédéric PITTON de l'Office de Tourisme.

Vote : à l'unanimité

9. Raccordement aux voiries communales

Sébastien ROSSAT indique qu'un agent communal a été embauché afin de rechercher les raccordements aux réseaux d'eaux pluviales sur la station de la Toussuire. En effet, aucun plan en mairie ne permet d'indiquer ces réseaux. Le travail effectué sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal. Un arrêté sera pris pour obliger les entreprises à contacter la mairie pour se raccorder. En cas de manque à cette obligation, une amende sera appliquée.

Vote : à l'unanimité

10. Chemin Cubry

M. CUBRY demande le dévoiement du chemin rural des Plan au droit de ses parcelles. Afin de réfléchir à cette demande, il est nécessaire d'attendre le projet de mise en place du sens unique.

Pas de vote

11. Reversement au département de la taxe additionnelle

Monsieur le Maire indique que cette taxe additionnelle n'a pas été reversée au département depuis 2016. C'est pourquoi, il est nécessaire de régulariser. Elle représente 10 % des recettes de la taxe de séjour. Une demande d'étalement sera demandée au Conseil Départemental car la somme représente à peu près 100.000 €.

Vote : à l'unanimité

12. Personnel Communal

Sébastien ROSSAT informe qu'il est nécessaire de réorganiser les services. Il demande de relancer l'embauche d'un policier municipal à l'année. Il dit qu'il n'y aura pas de personnel saisonnier cet hiver car le marché de déneigement va être modifié et qu'un agent titulaire a réintégré le service technique. Stéphane TRUCHET demande qu'un poste soit créé pour le contrôle de la taxe de séjour. Ce poste sera à mi-temps.

Il est nécessaire également de recruter une personne qui sera chargé de l'accompagnement dans le transport scolaire et de l'encadrement des enfants de la cantine de Fontcouverte.

Vote : à l'unanimité

13. Tarif d'encadrement des enfants des écoles à l'heure du repas

Le Conseil Municipal valide le tarif de 3 € pour la surveillance des enfants pendant le temps du repas tiré du sac en cas de mise en place de cette prestation.

Vote : à l'unanimité

14. Approbation de la convention relative à l'intervention du Centre de Gestion de la Savoie sur les dossiers « retraite » CNRACL

Le Centre de Gestion propose aux collectivités qui le souhaitent, de lui confier, par convention, une mission facultative de suivi et d'instruction des dossiers CNRACL dans le cadre de prestations soumises à participation financière. Compte tenu de la complexité croissante de la réglementation applicable en matière de retraite, le Conseil Municipal valide cette convention.

Vote : à l'unanimité

15. Décision modificative

Des ajustements de compte à compte sont nécessaires au budget primitif de la commune.

Vote : à l'unanimité

16. Proposition photocopieur

Monsieur le Maire présente une proposition d'une société pouvant faire baisser le prix de 20 %.

17. Questions et informations diverses

a. Soutien au projet de rénovation énergétique

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de soutenir le projet de rénovation thermique avec agrandissement des logements porté par la société ALPES AMO ainsi que SSIT. Ce projet est soutenu par la Région Rhône-Alpes.

Vote : à l'unanimité

b. Antenne du Col

Un recours administratif de M. Félix ANSELME a été reçu en mairie contre les autorisations d'urbanisme qui ont été accordées à TDF pour la réalisation d'une antenne.

Pas de vote

c. Lancement du marché de réfection de la chaussée

Le marché de réfection de la chaussée est arrivé à terme. Compte tenu de la réglementation sur les montants des marchés et afin d'avoir des prix compétitifs, il est nécessaire de le renouveler.

Vote : à l'unanimité

d. Covage/Fibréa

La société COVAGE/FIBREA souhaite installer une baie informatique dans le sous-sol de l'Office de Tourisme. Le Conseil Municipal est invité à fixer un prix de location. Après réflexion et compte tenu des abonnements à la fibre optique que payent la commune, le Conseil Municipal demande à bénéficier d'un tarif gratuit en contrepartie d'une location gratuite.

Vote : à l'unanimité

e. Prêt du chapiteau installé à la Toussuire

A titre exceptionnel et en raison des mesures sanitaires dues au COVID19, le Conseil Municipal accepte de louer ce chapiteau au prix de 500 €. Une convention sera établie et une attestation d'assurance sera demandée

Vote : à l'unanimité

f. Tour de France

Il est demandé au Conseil Municipal de statuer sur l'engagement à court terme de l'organisation du Tour de France.

Vote : à l'unanimité

RAPPEL : DES MASQUES SONT A LA DISPOSITION DE LA POPULATION EN MAIRIE ;

Le Maire,

Bernard COVAREL

